

Compte rendu de séance

Séance du 27 Avril 2021

L' an 2021 et le 27 Avril à 20 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances , sous la présidence de BURGEVIN Christiane Maire

Présents : Mme BURGEVIN Christiane, Maire, Mmes : COLLOT Marie, LARUE Delphine, SAULNIER Martine, MM : ANDRÉ Nicolas, LANCELOT Gérard, MIRLOU Jean, PETIAU Xavier, REDON Jacky, THILLOU Davy

Excusés :

Absents :

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 10
- Présents : 10

Date de la convocation : 20/04/2021

Date d'affichage : 20/04/2021

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Sous Préfecture de Montargis
le : 03/05/2021

et publication ou notification
du : 03/05/2021

A été nommé(e) secrétaire : SAULNIER Martine

COMPTE-RENDU

* La commune de Villemoutiers sollicite un fonds de concours pour des travaux de réhabilitation de notre bibliothèque municipale.

Le coût de l'opération est de **54 639.18€ HT**. Le projet est financé par la DETR pour un montant **13 660.00€ HT**. Le reste à charge de la commune est donc de **40 979.18€ HT**.

La commune sollicite un fonds de concours pour le financement de ce reste à charge. Celui-ci peut s'élever à **20 000.00€ HT**, conformément au plafond fixé par le règlement des fonds de concours communautaires.

* Madame le Maire demande aux membres du conseil de retirer la délibération n°662021B de la séance du 30/03/2021, car la secrétaire a fait une erreur de frappe sur le montant total de la section de fonctionnement du budget assainissement 2021.

Il a été mis que le budget 2021 s'équilibre en recettes et dépenses de fonctionnement à la somme de 28 529.00€ au lieu de **23 529.00€**.

Le conseil après en avoir délibéré, **ACCEPTE** de retirer la délibération n° 662021B et **DEMANDE** qu'une nouvelle délibération soit faite avec le bon montant.

* Le Conseil Municipal **VOTE**, à l'unanimité, le Budget 2021 qui s'équilibre en recettes et dépenses de fonctionnement à la somme de **23 529.00€**.

et en recettes et dépenses d'investissement à la somme de **27 579.00€**.

Le conseil aborde les questions diverses.

Séance levée à: 21:00

En mairie, le 03/05/2021

Le Maire

Christiane BURGEVIN

